

Paris, le 15 juillet 2011

## Les banques françaises passent avec succès les stress tests européens.

L'ABE (*Autorité Bancaire Européenne*) et les autorités de supervision nationales, dont l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP), viennent de terminer un nouvel exercice de stress test destiné à évaluer la robustesse du système bancaire européen avec 90 banques, qui représentaient plus de 60% de l'ensemble des actifs du secteur à fin 2010 et près de 80% pour la France.

Les stress tests européens sont fondés sur des scénarios de crise élaborés en lien avec la Commission européenne et la Banque centrale européenne (BCE) et les hypothèses retenues ont été adaptées à la situation de chaque pays (*cf. Annexes / Fiche n°1 et n°2*). Ils ont permis de tester les principaux risques auxquels le secteur bancaire est exposé, les établissements étant jugés sur leur capacité à maintenir un ratio « Core Tier 1 » supérieur à 5%, même dans le scénario le plus adverse.

Cet exercice s'inscrit dans le prolongement de celui mené en 2010 par le CEBS mais des changements importants ont été introduits cette année. Tout d'abord, les scénarios ont été enrichis, afin de prendre en compte l'ensemble des risques pesant sur le secteur bancaire. À ce titre, une attention particulière a été apportée à la capacité des banques à faire face à la hausse des risques souverains dont l'impact est mesuré de manière directe par des pertes significatives sur les portefeuilles de négociation, et de manière indirecte via la hausse de leurs coûts de financement mesurés sous des hypothèses très conservatrices (*cf. Annexes / Fiche n°3*).

**En France, BNP Paribas, Société Générale, Groupe Crédit Agricole et Groupe BPCE**, sont les quatre groupes impliqués dans l'exercice. Ils ont passé le test avec succès et se comparent favorablement avec leurs pairs européens. Le résultat final affiche un ratio de « Core Tier 1 » agrégé sur les quatre établissements de 7,5% dans le scénario le plus défavorable, soit un niveau très supérieur au seuil de 5% retenu dans le cadre du stress.

Au **numérateur du ratio, le coût du risque du portefeuille bancaire atteint 50,7 GEUR** dans le scénario adverse sur 2011 et 2012 cumulés; soit une très forte hausse par rapport à celui observé en 2010 (16,8 GEUR). Ce **coût serait largement couvert par le résultat brut d'exploitation dégagé, à savoir 57,3 GEUR** dans le scénario stressé (montant qui intègre les pertes sur activités de marché, soit 12,3 GEUR au total, dont 1,5 GEUR au titre du risque souverain). Ce revenu a été évalué selon des conditions particulièrement restrictives, qui supposent l'absence de progression de l'encours de prêts durant 2 ans, et la hausse des coûts de financement. Au niveau du dénominateur, l'application du scénario stressé conduit également à une dégradation importante des actifs pondérés du risque.

Commentant les résultats des banques françaises, Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France et Président de l'Autorité de Contrôle prudentiel indique que « *ces bons résultats s'expliquent par une gestion rigoureuse des risques, mais également par le modèle universel des banques françaises, dont la résilience a été prouvée durant la crise. En particulier, la diversification de leurs activités et de leurs sources de financement leur évite d'être exposées au ralentissement économique comme à des chocs plus spécifiques, tout en continuant à générer des revenus réguliers. Leur niveau de capital est au final approprié puisqu'il*

*leur permettrait de financer l'économie même dans le scénario le plus dégradé ». Il rappelle que « les hypothèses de stress retenues par l'EBA étaient particulièrement dures et ont été encore durcies ces dernières semaines. Ainsi, au-delà d'un choc macro-économique adverse particulièrement sévère (perte de croissance de 4 points de PIB en cumulé sur 2011 et 2012 par rapport au scénario central), affectant directement le coût du risque de crédit, divers chocs financiers ont été simulés, impactant aussi bien le coût du refinancement que la valeur de certains actifs, notamment les titres de dette souveraine en portefeuille de négociation. Malgré cela, les banques françaises ont réussi les stress tests et affichent des résultats tout à fait satisfaisants. Il note par ailleurs que « ces résultats sont conformes à ceux que nous obtenons dans nos propres stress tests que l'ACP mène régulièrement. »*

Par ailleurs, l'examen approfondi des résultats menés par les superviseurs s'est accompagné d'un exercice de revue par les pairs extrêmement rigoureux et encadré par l'ABE. Les experts mandatés pour ce travail ont non seulement procédé à une contre expertise des résultats validés par les superviseurs nationaux, mais se sont également assurés de l'uniformité de l'application des scénarios et de l'égalité de traitement entre les différents établissements.

Enfin, un effort de transparence sans précédent a été fait sur les expositions des banques. Des informations très détaillées sur le capital, les revenus, les expositions bancaires et souveraines ont été publiées pour chaque banque. Elles permettent de comprendre la manière dont le stress a affecté les établissements et de mener toute contre-analyse jugée nécessaire compte tenu de l'évolution de l'environnement économique.

#### **Contacts Presse**

Corinne DROMER: 0674003374

Geneviève MARC: 0149954259

Olivier AUBRY: 0142923929

15 juillet 2011

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Résultats du test de résistance européen

### **ANNEXES / FICHE N°1**

Le scénario retenu

Le test de résistance s'appuie sur la comparaison de deux scénarios, l'un non stressé et l'autre stressé, décrivant la situation macroéconomique de chaque pays ou zone géographique en 2011 et en 2012. Ces scénarios sont élaborés en coopération avec la Commission Européenne et la BCE.

1. Le premier scénario, dit « scénario macroéconomique central », fait l'hypothèse d'une croissance modérée pour l'eurozone de 1,5% en 2011 et 1,8% en 2012 ; croissance de 1,6% en 2011 et de 1,8% en 2012 pour la France. Il s'agit du scénario de référence des prévisionnistes de la Commission Européenne. A titre de comparaison, en avril 2011, les prévisions de croissance du FMI étaient également de 1,6% en 2011 puis 1,8% en 2012 pour la France.
2. Le second scénario, plus sévère, dit « scénario macroéconomique adverse », simule un ralentissement de la demande globale dans un contexte marqué par une hausse du chômage, une dépréciation du dollar par rapport à l'euro (-15% par rapport au scénario central) et par une dégradation des conditions de financement *via* la hausse des taux courts. Ce scénario est également caractérisé par une baisse du prix des actifs (en particulier sur les actions et sur l'immobilier résidentiel et commercial). Par ailleurs, les tensions sur les marchés financiers se traduisent par une augmentation des taux courts par rapport au scénario central, entraînant une dégradation des marges bancaires, et une augmentation des *spreads* sur les dettes souveraines.

Au total, en écart par rapport au scénario central, le scénario stressé est plus sévère que lors du précédent test de résistance. Pour la zone euro, ce scénario adverse correspond à une perte de croissance de 4 points de PIB en cumulé sur les deux années (contre 2,9 points dans le précédent exercice) et pour la France, de 2,8 points de PIB (contre 2,1 points dans le précédent exercice). En revanche, le scénario de référence utilisé comme point de départ est plus favorable que celui de l'an dernier, compte tenu de l'amélioration de la conjoncture. L'exercice est donc rigoureux tout en demeurant réaliste et cohérent avec les dernières prévisions de croissance.

3. En outre, comme l'année précédente, le scénario *adverse* est aggravé par une série de chocs additionnels sur les expositions souveraines détenues dans le portefeuille bancaire et de négociation des banques. Dans les portefeuilles de négociation, la méthode a consisté à appliquer des taux de décotes – pouvant aller jusqu'à plus de 30% selon le pays considéré – sur les expositions souveraines ; dans le portefeuille bancaire, des provisions supplémentaires ont été ajoutées pour chacun des trente pays de l'Espace Économique Européen.

15 juillet 2011

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Résultats du test de résistance européen

### **ANNEXES / FICHE N°2**

Scénario macroéconomique pour la France

Les stress tests européens s'appuient sur un scénario macroéconomique d'ensemble, il y a un jeu de scénario pour chaque pays ou zone géographique disponible sur le site de l'ABE<sup>1</sup>. L'annexe présente le scénario France (FR).

	FR			
	scénario 1 de référence		scénario 2 stressé	
	2011	2012	2011	2012
Croissance du PIB (à prix constant)	1,6	1,8	0,4	0,2
Taux de chômage (au 31/12)	9,5	9,2	9,6	9,8
Taux d'intérêt à court terme (Euribor 3 mois)	1,5	1,8	2,8	3,1
Taux d'intérêt à long terme	3,1	3,3	3,6	3,8
Taux de change nominal EUR/USD	0,72	0,72	0,65	0,65
Inflation	1,6	1,6	1,3	0,9
Variation des prix sur l'immobilier commercial	0,8	1,1	-10,0	-25,8
Variation des prix sur l'immobilier résidentiel	0,8	1,1	-3,4	-12,4

*Lecture : les variations sont données en glissement annuel à la fin de chaque année. Les taux d'intérêt sont en valeur à la fin de l'année, le taux de change est en valeur en moyenne annuel.*

<sup>1</sup> [http://www.eba.europa.eu/cebs/media/Publications/Other%20Publications/2011%20EU-wide%20stress%20test/EBA-ST-2011-004-Annex-3-\(Detailed-overall-scenario-table---EEA\)\\_1.pdf](http://www.eba.europa.eu/cebs/media/Publications/Other%20Publications/2011%20EU-wide%20stress%20test/EBA-ST-2011-004-Annex-3-(Detailed-overall-scenario-table---EEA)_1.pdf)

15 juillet 2011

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Résultats du test de résistance européen

### **ANNEXES / FICHE N°3**

#### **Cadre général de l'exercice**

##### **Hypothèse de bilan constant**

L'exercice du stress-test se déroule à taille de bilan inchangée par rapport à fin 2010. Cette hypothèse, très conservatrice, exclut toute croissance d'activité, toute production nouvelle et tout changement discrétionnaire dans le modèle d'activité des établissements.

Ainsi, les décisions stratégiques qui auraient pu être prises par la Direction de l'établissement en réaction à de tels scénarios (comme des efforts de limitation des coûts de gestion) pour diminuer l'impact du stress ne sont pas prises en compte.

Les actifs qui arrivent à échéance au cours de l'exercice sont remplacés par des actifs de mêmes caractéristiques, de même maturité et de même risque. Enfin, les actifs passés en défaut au cours des deux années ne sont pas remplacés.

Cette hypothèse, très forte pour un horizon de deux ans, est apparue comme nécessaire pour assurer une meilleure comparabilité des résultats entre établissements.

##### **Détermination des revenus**

Les revenus anticipés pour les années 2011 et 2012 sont un facteur crucial dans les impacts finaux des stress. Plus les revenus de l'établissement sont élevés, plus l'impact du stress est faible. Les estimations de revenus par les établissements ont été strictement encadrées et se font sous l'hypothèse contraignante de bilan constant :

- Les revenus de commissions sont supposés stables par rapport à 2010.
- Les revenus de marché en 2011 et 2012 doivent être en ligne avec les performances historiques de ces cinq dernières années, qui intègrent les effets de la crise financière.
- La marge nette d'intérêt est déterminée par rapport aux conditions simulées dans les scénarios macroéconomiques. En particulier, le scénario macroéconomique affecte négativement la MNI à travers plusieurs canaux : la hausse des taux courts et longs, la dégradation de la note de la banque, la hausse des taux sur les dépôts versés à la clientèle, et enfin par la diminution de la valeur des titres (en particulier souverains), utilisés comme collatéral dans le cadre des opérations de refinancement. Si l'établissement devait faire face à de tels changements dans ses conditions de refinancement, il modifierait sa politique de refinancement. Par hypothèse, dans ce scénario hypothétique, la structure de refinancement est laissée inchangée.

##### **Méthode de stress du risque de crédit**

Pour chaque scénario macroéconomique, les établissements ont estimé, à partir de leur modèle interne, le montant des pertes passées sur l'ensemble de leurs portefeuilles de crédit (souverains, institutions, entreprises, particuliers) et le montant d'exigences en fonds propres résultant de l'accroissement de la probabilité de défaut (PD) et de la perte en cas de défaut (LGD) de ces

portefeuilles. Compte tenu de l'hypothèse de bilan constant, les actifs passés en défaut ne sont pas renouvelés : la part des actifs en défaut dans le bilan augmente donc au cours du temps.

Les pertes sur le portefeuille de crédit sont calculées *via* les estimations des taux de défaut et des taux de pertes sur les actifs en défaut fournis par les modèles internes des établissements. De même, la croissance des exigences en fonds propres se fait à la fois par la dégradation des notes associées à chaque contrepartie dans l'échelle de notation interne des établissements et par l'augmentation des paramètres réglementaires : probabilité de défaut (PD) par classe de risque et perte en cas de défaut (LGD).

Les scénarios étant déclinés par pays, les établissements ont dû ventiler leurs estimations de pertes pays par pays. Pour les établissements ne disposant pas des modèles suffisants, la BCE a proposé ses propres estimations qui ont pu leur servir de référence.

Après collecte des estimations initiales des établissements, la deuxième phase de l'exercice, menée par l'ABE dans le cadre d'une revue par les pairs, a consisté à repérer pour chaque établissement, les portefeuilles où le risque a été sous estimé par rapport aux réponses des autres établissements. Pour ces portefeuilles, l'établissement a dû corriger son estimation initiale pour être plus conforme à l'ensemble des estimations de leurs homologues européens.

Les positions de titrisation en portefeuille bancaire (CMBS, RMBS, ABS ou CDO) font l'objet d'une méthode spécifique :

- Pour les positions ayant une notation externe, une matrice de pondération stressée et commune à tous les établissements a été appliquée pour le calcul des exigences en fonds propres. Cette matrice est différente selon la nature de la titrisation (*medium risk*<sup>1</sup> ou *high risk*<sup>2</sup>).
- Pour les positions sans notation externe, les établissements ont appliqué soit les PD et les LGD du stress crédit dans leur modèle calculant les exigences en fonds propres, soit les matrices de pondération stressées sur le modèle des positions avec notation externe.

#### Méthode de stress du risque de marché

Les scénarios de marché reposent sur les simulations de la BCE et se déclinent en plus de 80 paramètres stressés. Les chocs sont *instantanés* au 31/12/2010 sans possibilité d'ajustement des stratégies de couverture. Cet impact est ensuite réparti pour une moitié en 2011 et l'autre en 2012.

En pratique, les positions du portefeuille de transaction doivent faire l'objet d'une réévaluation complète à partir des paramètres stressés. Les titres souverains en portefeuille de transaction et les positions de titrisation font toutefois l'objet d'un traitement spécifique :

- Pour les titres souverains en portefeuille de transaction, des taux de décote sont appliqués sur la valeur en prenant en compte la hausse des taux d'intérêts simulés dans les scénarios et la hausse des *spreads* de crédit sur les différents pays. Ces taux de décote ont été actualisés au cours de l'exercice pour s'adapter aux évolutions les plus récentes.
- Les positions de titrisation du portefeuille de transaction font l'objet du même traitement que le portefeuille bancaire, soit l'application d'une matrice de pondération stressée.

Enfin, des chocs ad hoc complémentaires sont appliqués via la décote du portefeuille d'actions disponibles à la vente, la hausse du risque sur les contreparties de marché, et la dégradation des

---

<sup>1</sup> ABS, CMBS US, RMBS Europe

<sup>2</sup> CDO, RMBS US et CMBS Europe

conditions de liquidité, simulée de manière simplifiée par un accroissement de l'écart entre les prix acheteur et vendeur.

L'ensemble des pertes ainsi estimée vient diminuer les revenus de marché anticipés pour 2011 et 2012. Les risques pondérés du portefeuille de transaction sont en revanche supposés constants, à l'exception de la prise en compte des exigences CRD III (en application fin 2011) et de sa composante titrisation. Dans le cas où la banque ne dispose pas d'une estimation interne de l'impact de la CRD III, elle doit appliquer une augmentation proportionnelle (x 2,5) aux risques pondérés à décembre 2010.